Le Journal de Gien, 28 septembre 2023

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Même paysage dans le Loiret

Deux sénateurs de droite, un de gauche : Hugues Saury a été réélu et Pauline Martin succède à Jean-Noël Cardoux ; Christophe Chaillou à Jean-Pierre Sueur.

De gauche à droite : Hugues Saury, Pauline Martin et Christophe Chaillou.
(PHOTO : LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE)

La précédente mandature était constituée, pour le Loiret, de deux sénateurs de droite (Hugues Saury et Jean-Noël Cardoux, UDI et LR) et un de gauche (le socialiste Jean-Pierre Sueur). Après les élections de dimanche dernier, le nouveau paysage sera composé… de deux sénateurs de droite (Hugues Saury et Pauline Martin, sur la même liste UDI/LR) et un de gauche (le socialiste Christophe Chaillou).

Des mandats à abandonner

Les rapports de force restent donc les mêmes, mais avec deux nouvelles têtes attendues au palais du Luxembourg. Pauline Martin, maire de Meung-sur-Loire, première vice-présidente du conseil départemental et présidente de l'association des maires du Loiret, devra faire un choix pour respecter la règle du non-cumul des mandats.

Même situation pour Christophe Chaillou. Le maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle, conseiller départemental, devrait démissionner. Il serait remplacé par son suppléant Patrice David, écologiste de EELV et adjoint au maire de La Chapelle-Saint-Mesmin.

À noter que le rassemblement national a progressé lors de ce scrutin réservé aux grands électeurs : il a obtenu 129 voix contre 37 lors des précédentes élections sénatoriales.

Dans la Nièvre, les sortants Nadia Sollogoub (Union centriste) et le socialiste Patrice Joly conservent leurs fauteuils.

Phoca PDF